



Chaussée de Charleroi, 111  
1060 BRUXELLES

Programmes Opérationnels Convergence et Compétitivité  
**PERIODE D'AGREMENT 2007 – 2013**

# Rapport d'activités 2009



# Dossier de solde Programmation 2007-2013

## Rapport d'activités

**Année** : 2009

**Axe** : Axe 3

**Mesure** : Activités de mainstreaming de l'égalité des chances

**Nom** : Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits

**Code** : X1011100

**Type** : Autres

**Statut** : Validé par le promoteur

### 1. Informations générales

---

Organisme Promoteur :

Dénomination : Promemploi ASBL

Acronyme : néant

Nature Juridique : Non-profit private organisation

Type de l'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.20

Fax : 063/24.25.29

e-mail : [info@promemploi.be](mailto:info@promemploi.be)

Site Internet : <http://www.promemploi.be/>

Personne Juridiquement responsable :

Nom : DEVOS

Prénom : Jean-Marie

Personne à contacter :

Nom : DEVOS

Prénom: Jean-Marie

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail : [sylvie.lefebvre@promemploi.be](mailto:sylvie.lefebvre@promemploi.be)

Fonction : Chef de projet

Données relatives aux paiements :

N° de compte : 267-0007376-23

Titulaire du compte : Promemploi ASBL

Assujetti à la TVA : Non Assujetti

## 2. Activités réalisées

---

- a) Veuillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. (Maximum 2500 caractères).

Instaurée par les partenaires sociaux de la province de Luxembourg, l'ASBL Promemploi a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans.

Actuellement, la panoplie d'activités/de services proposés par l'ASBL est la suivante :

- « Accueil Assistance » : service de garde d'enfants malades ou en situation de handicap à domicile, veille d'enfants hospitalisés et remplacement de personnel en milieu d'accueil
- La coordination des projets FSE « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » et « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits »
- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil
- La gestion du portail wallon "[www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)" pour la province de Luxembourg (= site Internet qui dispense une information complète, structurée et actualisée sur l'offre d'accueil et d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la RW)
- La gestion des dossiers de subventionnement par le FESC de divers opérateurs d'accueil
- La gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps libre (dans le cadre du décret de la CF du même nom)
- Un guichet d'information à destination des personnes physiques ou morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil
- La coordination d'une « task force » chargée de la promotion du plan SEMA (pour « Synergies employeurs - milieux d'accueil ») de l'ONE
- Un lieu de développement d'une offre de formation coordonnée et accessible (accueil à caractère familial, auxiliaire de l'enfance, formation des responsables de projet d'accueil d'enfants de 3 à 12 ans au référentiel psychopédagogique ONE, ...)
- Un lieu de rencontre entre professionnel-le-s de différents horizons (service « Une ardeur d'enfance »)
- Un feuillet d'information gratuit (distribué à plus de 1.000 exemplaires)
- Le site Internet "[www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)"

Ces activités et services poursuivent tous le même objectif : renforcer l'égalité des chances (entre les hommes et les femmes, entre tous les enfants) et favoriser la conciliation vie familiale/vie professionnelle par une amélioration de la qualité, l'accessibilité et la flexibilité de l'offre d'accueil des enfants en province de Luxembourg.

- b) Veuillez nommer et résumer les activités réalisées en 2009 dans le cadre de votre projet FSE

(maximum 3500 caractères).

Rem. préliminaire :

Promemploi est le coordinateur de 2 portefeuilles jumeaux :

- « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » (X0055700)
- « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits » (X1011100)

Tous 2 poursuivent le même objectif :

« En matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg, répondre aux besoins encore non rencontrés en promouvant et soutenant une offre d'accueil des enfants de 0 à 3 ans qui réponde aux besoins du terrain afin de faciliter la conciliation vie familiale / vie professionnelle et de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre tous les enfants ».

Nous avons donc développé des outils communs aux 2 portefeuilles :

- Les comités techniques
- Les comités de suivi
- Les séminaires
- Le mainstreaming de genre
- Les outils et les démarches de visibilité du cofinancement FSE

Il est donc logique de trouver des réponses communes à certaines questions de nos 2 rapports d'activité.

Activités réalisées en 2009 dans le cadre de notre projet FSE :

PROMEMPLOI, en collaboration avec les partenaires :

Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et son environnement, gestion administrative et financière, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ... La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés est réalisée via leur inscription sur le Portail [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be).

Réalisations 2009 :

- 1 Comité d'accompagnement le 16 octobre
- 1 Comité technique le 30 octobre
- 2 Comités de suivi les 23 avril et 24 septembre
- 2 séminaires consacrés à la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance, les 3 et 7 décembre

**PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS** ayant programmé des activités en 2009

:

**Commune de Bertogne**

Projet résumé = création d'une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) de 12 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Réalisations 2009 : accueil des enfants depuis mars 2008

**Commune de Gouvy**

Projet résumé = création d'une halte garderie de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans valides ou porteurs de handicap, ouverte 4 jours/sem. de 8h30 à 16h30

Réalisations 2009 : fin des préparatifs et accueil des enfants depuis le 3 mars 2009

**Commune de Léglise**

Projet résumé = introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la crèche en création

Réalisations 2009 : poursuite des démarches administratives préparatoires à la construction; plans, nombreuses réunions avec l'architecte

**Halte accueil « La Pause Grenadine » (Bastogne)**

- Projet résumé : extension des jours et heures d'ouverture de la halte garderie, passage de 4 à 5 jours par semaine

- Réalisations 2009 : accueil des enfants et à partir d'avril, engagement d'un mi-temps puéricultrice supplémentaire et élargissement des heures d'ouverture. Une permanence est organisée le mercredi après-midi et le vendredi après 16h pour tout renseignement

**Crèche « La Tarentelle » (Libramont)**

- Projet résumé : création d'une crèche de 18 places (25 places ont été octroyées par l'ONE) pour enfants de 0 à 3 ans, valides ou porteurs d'un handicap

- Réalisations 2009 : aménagement des bâtiments et de l'espace intérieur; réorganisation de la crèche pour préparation des 25 places supplémentaires; engagement du personnel pour familiarisation avant accueil nouveaux enfants

c) Veuillez synthétiser les activités réalisées en 2009 dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par

activité, maximum 1000 caractères).

PROMEMPLOI : animation et gestion du portefeuille

PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS ayant programmé des activités en 2009 :

Commune de Bertogne : accueil des enfants depuis mars 2008

Commune de Gouvy : fin des préparatifs et accueil des enfants depuis le 3 mars 2009

Commune de Léglise : poursuite des démarches administratives préparatoires à la construction; plans, nombreuses réunions avec l'architecte

Halte accueil « La Pause Grenadine » (Bastogne) : accueil des enfants et à partir d'avril, engagement d'un mi-temps puéricultrice supplémentaire et élargissement des heures d'ouverture. Une permanence est organisée le mercredi après-midi et le vendredi après 16h pour tout renseignement

Crèche « La Tarentelle » (Libramont) : aménagement des bâtiments et de l'espace intérieur; réorganisation de la crèche pour préparation des 25 places supplémentaires; engagement du personnel pour familiarisation avant accueil nouveaux enfants

- d) Les activités développées en 2009 dans le cadre du projet FSE sont-elles conformes à celles qui ont été prévues dans la Fiche Projet FSE définitif ?  
Si ce n'est pas le cas, veuillez identifier les activités non développées et justifier.  
(Maximum 1500 caractères)

Les activités 2009 sont majoritairement conformes à celles prévues; quelques projets structurants souffrent de retards généralement dus à la complexité/lenteur des formalités administratives :

- Pour Promemploi : le nombre de réunions des comités réellement nécessaires a été inférieur à ce qui avait été prévu
- Pour Léglise : retard dû à la lenteur du processus administratif (obtention des autorisations), projet non remis en cause
- Pour La Tarentelle : retard dû à la complexité de mener des travaux dans un milieu d'accueil en fonctionnement, projet non remis en cause

### 3. Ressources Humaines

---

- a) Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE)

18.46

- b) Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE

2.56

- c) Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez.

Oui, dans le cadre de l'intégration de la dimension du genre dans le cadre de notre projet. Nous avons établi une convention avec l'ASBL « Cap-Sciences humaines » pour la prise en charge des tâches suivantes :

- Réalisation de trois questionnaires qui serviront à la collecte de données sur les stéréotypes de genre dans le domaine de l'accueil et de l'éducation des enfants auprès des trois types de public suivants : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc. ; tests et rédaction finale
- Dépouillement des questionnaires ; encodage des informations recueillies ; traitement des données ; réalisation de l'analyse des résultats
- Rédaction des rapports concernant les analyses des données collectées auprès des trois types de public cités : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc.
- Préparation d'un séminaire (recherche d'intervenants et de bonnes pratiques)
- Préparation des éléments de documentation pour la constitution du dossier à transmettre aux participants lors du séminaire
- Evaluation de l'action développée dans le cadre du projet, élaboration de recommandations proposant des pistes pour la poursuite du projet en 2011 ainsi que l'élaboration d'un rapport final de synthèse

Nous avons décidé de procéder de la sorte vu notre manque d'expertise en matière de « genre » (le « notre » visant non seulement le coordinateur qu'est Promemploi mais également les partenaires) et notre volonté de faire, malgré ce manque d'expertise, un travail de qualité.

Les partenaires de Promemploi dans le projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » ont eux dû faire appel à diverses prestations extérieures pour l'aménagement et l'équipement des lieux d'accueil concernés par le cofinancement FSE : architecte, divers corps de métier du secteur de la construction, fournisseur de mobilier, de matériel de jeu et de puériculture, ...





Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi

Peu de temps après la validation Internet de notre projet FSE définitif (10 avril 2009), un de nos partenaires nous annonçait son intention de se retirer du partenariat. Il s'agit de la commune de MUSSON, qui a jugé que l'enveloppe FSE qui avait pu lui être attribuée ne lui permettait pas de mener à bien son projet de création d'une halte garderie. Cette décision nous est hélas parvenue trop tard pour pouvoir l'intégrer dans notre projet FSE définitif, mais il en a été tenu compte dans la convention de partenariat que nous avons établie. Cette dernière est complétée par le PV du Comité d'Accompagnement du 16 octobre 2009 qui acte le retrait de Musson et définit les modalités de redistribution de l'enveloppe FSE de MUSSON entre les partenaires. L'Agence FSE en a été informée par courrier du coordinateur.

- Pour le projet structurant de la commune de Léglise, important retard (environ 1 an) dû à la lenteur des formalités administratives liées à la construction; ouverture reportée sur 2011; le projet n'est pas remis en question

- Pour le projet structurant de la Tarentelle, report de l'extension de la crèche de presque 1 an en raison de la complexité de mener des travaux dans un milieu d'accueil en fonctionnement : ouverture progressive sur l'année 2010 des 25 places supplémentaires



## **5. Bénéficiaires et indicateurs**

---

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi.

Voir annexe "Indicateurs" ci-jointe

## **6. Egalité hommes-femmes (Le genre)**

---

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année.

Notons d'emblée 2 éléments :

- Notre projet est « par nature » un projet favorisant l'égalité des chances puisqu'il vise à renforcer et diversifier le tissu d'accueil des enfants de 0 à 3 ans en province de Luxembourg, dans une optique de facilitation de l'accès des pères et des mères à l'emploi et à la formation et de la conciliation vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Il entend aussi agir sur l'égalité des chances entre tous les enfants puisque chaque partenaire s'est engagé à promouvoir et faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de son milieu d'accueil

Il n'empêche que vu ses particularités, le secteur de l'accueil de l'enfance requiert une approche « genre » allant à contre courant de celles généralement rencontrées puisqu'il s'agit ici de promouvoir la mixité au sein d'un secteur professionnel très majoritairement féminin et la participation des pères à l'accueil et à l'éducation de leurs enfants. Plus facile à dire qu'à faire ! les freins à lever sont nombreux, y compris au sein de notre propre partenariat (ex. : pourquoi promouvoir la mixité du personnel d'accueil des enfants alors que la province souffre d'un sous-emploi féminin chronique et que de nombreuses puéricultrices sont au chômage ...).

Sur base du plan d'action élaboré en 2009, dont la copie a déjà été transmise, nous avons lancé un appel d'offres consistant en une demande d'assistance à la mise en œuvre de ce plan. L'ASBL « Cap-Sciences humaines » a émis une offre que nous avons jugée satisfaisante. Une convention a été signée le 8 octobre 2009. Elle porte sur la réalisation des tâches suivantes :

- En 2009 : réalisation de trois questionnaires qui serviront à la collecte de données sur les stéréotypes de genre dans le domaine de l'accueil et de l'éducation des enfants auprès des trois types de public suivants : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc. ; tests et rédaction finale
- En 2009-2010 : dépouillement des questionnaires ; encodage des informations recueillies ; traitement des données ; réalisation de l'analyse des résultats
- En 2010 : rédaction des rapports concernant les analyses des données collectées auprès des trois types de public cités : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc.
- En 2010 : préparation d'un séminaire (recherche d'intervenants et de bonnes pratiques)
- En 2010 préparation des éléments de documentation pour la constitution du dossier à transmettre aux participants lors du séminaire
- En 2010 : évaluation de l'action développée dans le cadre du projet, élaboration de recommandations proposant des pistes pour la poursuite du projet en 2011 ainsi que l'élaboration d'un rapport final de synthèse

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ?

Oui, grâce aux échanges que nous avons eu avec « Cap-Sciences humaines » et à la note méthodologique produite par « Cap-Sciences humaines » suite à ces échanges. La note méthodologique en question est également jointe en annexe. En voici un extrait :

« Nous schématisons un « axe de tension » en matière de réception auprès du public de la masculinisation du secteur, délimité par les pôles extrêmes du rejet total et de l'acceptation totale.

Trois « idéaux-types » jalonnent cet axe de tension :

- La naturalisation des genres : l'accueil de la petite enfance est un « métier de femme » ; en corollaire la présence des hommes en son sein n'a pas lieu d'être
- La complémentarité des genres : l'accueil de la petite enfance implique une hétérogénéité de tâches ; en corollaire, femmes et hommes peuvent

s'exprimer au sein de cette profession en vertu de leur genre spécifique, pensé comme complémentaire. Dans ce contexte, le stéréotype ne se dépasse pas mais se renégocie à la faveur de la masculinisation de la profession

- La substituabilité des genres : l'accueil de la petite enfance n'implique pas a priori une différenciation des genres ; en corollaire, femmes et hommes sont interchangeable dans l'accueil de la petite enfance

Dans les métiers de la petite enfance, si un certain niveau de mixité est considéré comme souhaitable, l'objectif recherché est souvent la complémentarité des hommes et des femmes, non leur substituabilité. Dès lors, l'on observe un déplacement des frontières du masculin et du féminin plutôt qu'une neutralisation de la question du genre. La division sexuelle du travail attribue préférentiellement aux femmes le travail de « care » et aux hommes les activités et jeux, en vertu des stéréotypes de genre. »

Posée ainsi, la question du « genre » dans les métiers de l'accueil de l'enfance est plus claire et peut servir de point de départ à une réflexion puis à des actions visant la conscientisation des stéréotypes de genre à l'œuvre dans le secteur, la déconstruction de ces stéréotypes et la promotion de pratiques éducatives visant l'égalité (des chances) entre les hommes et les femmes, mais également entre tous les enfants.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ?

2010 doit voir la mise en œuvre complète du plan d'action susmentionné et, si souhaité et possible, l'émergence d'une suite à lui réserver.

## 7. Partenariat

---

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez.

NB : nous imaginons que cette question s'adresse à des partenaires réunis au sein d'un portefeuille ou autre géré par un coordinateur/chef de file. Nous y répondons quand-même de notre point de vue de coordinateur.

Le partenariat se déroule conformément à ce qui était prévu.

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle selon vous une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez..

La participation aux Comités est à nos yeux de coordinateur essentielle pour un bon « empowerment ». Nous insistons pour que les partenaires y soient présents. Nous essayons de leur faciliter la tâche en tenant nos comités en des lieux centraux et en négociant le choix de la date avec eux.

## 8. Communication et publicité

---

Veuillez décrire les mesures mise en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires).

- A l'entrée de votre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une haute école et une université, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés !
- Dans les locaux de formation : notre projet ne prévoit pas d'actions de formation
- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Autres mesures prises pour assurer la visibilité du Fonds social européen :

Lors des 2 Comités d'accompagnement organisés en 2008, une information relative aux obligations à respecter en matière de visibilité du cofinancement FSE des projets a été donnée aux partenaires (version papier et version électronique). Cette information (et les outils qui l'accompagnent) est également présente sur le site Internet de l'ASBL Promemploi ([www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)).

Du matériel a été distribué (drapeaux, autocollants A4, mini autocollants, ...).

Dans le cadre du suivi des projets mis en place par l'ASBL Promemploi, des visites sur le terrain sont effectuées. Elles sont l'occasion de vérifier dans quelle mesure le partenaire applique les règles de communication et de publicité requises et de donner des conseils pour améliorer des pratiques qui ne seraient pas suffisantes.

Nous estimons important de conscientiser nos partenaires sur les éléments suivants :

- Le cofinancement FSE du projet doit être bien visible tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lieu d'accueil (que l'accueil soit déjà effectif ou non)
- Le personnel du milieu d'accueil doit être bien informé de ce cofinancement, de la plus-value qu'il apporte au milieu d'accueil et doit disposer d'une connaissance minimale du FSE
- Les parents utilisateurs du milieu d'accueil doivent être informés du soutien que l'Europe leur apporte, au quotidien, dans leurs efforts pour concilier emploi, formation et vie familiale. Ils doivent savoir que ce soutien se traduit par un cofinancement du milieu d'accueil qui prend leurs enfants en charge. L'Europe, c'est du concret !!!

Des lettres types pour ce faire ont été mises à la disposition des partenaires.

Nos « feuillets d'info » (semestriel d'information gratuit diffusé à plus de 1000 exemplaires) consacrent toujours un article aux milieux d'accueil qui s'ouvrent dans le cadre de nos projets FSE. Ainsi, les numéros 38 et 39 ont évoqué l'ouverture à Pin (commune de Chiny) de la crèche « Les p'tits Pinsons » et à Meix-le-Tige (commune de Saint-Léger) de la crèche « Pas à Pas ».

A chaque fois, le rôle joué par le Fonds social européen dans la création et la vie de ces milieux d'accueil est expliqué.

Un feuillet d'info précédent, le numéro 36 de 2008, avait déjà annoncé la bonne nouvelle : « Des fonds européens pour soutenir le développement de projets d'accueil de la petite enfance : le Programme opérationnel « Compétitivité régionale et Emploi » du Fonds social européen investit en province de Luxembourg ! ».

Nos séminaires 2009 consacrés à la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux et services d'accueil de la petite enfance ont également été placés sous la bannière européenne.

On trouvera en annexe une version PDF de chaque feuillet d'info cité et de l'invitation à nos séminaires.

Une délégation de Promemploi a participé au séminaire sur la communication organisé par l'Agence FSE le 22 octobre 2009. L'information ainsi récoltée a été répercutée aux partenaires et est disponible sur le site Internet de Promemploi.

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...).

Voir réponse précédente

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ?

Si oui, lesquels ?

- Les 2 lettres types susmentionnées  
- les numéros 38 et 39 de notre revue d'information "Une ardeur d'enfance"  
- l'invitation à nos séminaires sur la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance

Avez-vous communiqué auprès des medias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activité )

/

## **9. Evaluation**

---

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation.

Avez-vous opté pour :

- Une auto-évaluation  
 Une évaluation externe



Décrivez le processus de suivi et d'évaluation que vous avez mis en place :

Par manque de moyens, nous avons opté pour un suivi en interne et une autoévaluation. Nous pourrions pour ce faire bénéficier du support méthodologique prévu dans le cadre du projet FSE "La marguerite" du CSEF du Luxembourg belge. Nous pouvons également nous appuyer sur l'expérience acquise lors d'EQUAL et sur tout ce que nous a appris notre évaluateur externe d'alors.

Il s'agit notamment de veiller à ce que ce suivi et cette autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

Le portefeuille comporte différents lieux de réalisation du suivi et de l'autoévaluation : ses comités d'accompagnement, technique et de suivi.

Suivi et autoévaluation s'appuient sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation sont coordonnés par le chef de file du portefeuille qui s'appuie pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci sont notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs.

Notre outil de référence est ici le "guide d'autoévaluation à l'usage des PDD EQUAL".

Concrètement, en matière de suivi, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Pour chaque projet/partenaire :

o 1er contact par téléphone ou par écrit pour annoncer notre souhait de visiter les lieux (avec l'ONE le cas échéant)

o Disposer d'un interlocuteur privilégié : demander le nom d'une personne de référence pour cette visite

o Associer autant que faire se peut l'ONE au suivi mis en œuvre par Promemploi, eu égard au rôle de référent en matière d'accueil de l'enfance que joue l'ONE (invitation à prendre part à la visite, transparence de l'information, transmission du rapport de visite, ...)

o Mener la visite sur le terrain : à cette occasion, le coordinateur doit jouer 3 rôles : observateur, expert et animateur

- Elaboration d'une grille de visite à compléter et comportant les différents points à observer (descriptif des activités réalisées, respect du chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN, perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE, a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de ses partenaires, demande d'aide, ...)

o Après chaque visite, travail de compilation des informations à mener au niveau du portefeuille afin de disposer d'une vision globale. Sur base de cette vision globale se construisent les activités de mise en réseau des partenaires pour un partage des expériences en vue d'une amélioration de la gestion des projets (et donc des milieux d'accueil)

## 10. Budget

---

Budget (estimations et commentaires)

	<b>Prévisions 2009 Projet FSE définitif</b>	<b>Dépenses réalisées 2009 Estimation</b>	<b>Dépenses réalisées 2009 Définitives</b>
Total dépenses	254 396,58	254 396,58	
Contributions publiques -PPB	79 709,37	127 198,29	
Contributions privées-recettes	0,00	0,00	
Dépenses FSE	174 687,21	127 198,29	

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ?

Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi.

Il nous est apparu, après examen attentif, que l'équilibre financier général généré par le système suite à notre encodage sur votre site Internet de notre projet FSE définitif n'est pas conforme aux prévisions de dépenses des partenaires. Il doit y avoir eu une erreur d'encodage entraînant une répartition incorrecte des sources de financement (PPB et FSE). Les montants de dépenses totales annuelles sont néanmoins corrects. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité une modification de la décision des Autorités.